

La Rochelle, 14 novembre 2013
communiqué



Activités équestres : la TVA à 20% ne passera pas !

Du jamais vu en France ! Gérants et salariés de centres équestres, cavaliers de compétition et amateurs, passionnés d'activités équestres : le monde de l'équitation est en colère. Professionnels et particuliers montent au créneau contre le passage de la TVA à 20%. Un appel national à mobilisation est lancé.

LA HORDE DES CAVALIERS déferle sur la France

Depuis le 7 novembre dernier à Rouen, le chronomètre est enclenché. Partout en France, personnelles ou collectives, les manifestations se multiplient.

18 NOVEMBRE 2013 - Blocus à LA ROCHELLE

En Charente-Maritime, une journée escargot est planifiée lundi 18 novembre 2013. Rendez-vous est donné aux abords de la 4 voies qui relie ROCHEFORT à LA ROCHELLE, avec en point d'orgue, le blocus de la Préfecture de la Charente-Maritime.

Généralisée aux départements de la région POITOU-CHARENTES, la même manifestation sera conduite en simultané à NIORT, POITIERS et ANGOULÊME.

28 NOVEMBRE 2013 - Mobilisation NATIONALE

Au-delà d'un *billet d'humeur* régional, les 700.000 licenciés de la Fédération Française d'Equitation sont invités à se mobiliser. Jeudi 28 novembre 2013, une opération « relais escargot » reliera les provinces françaises à la Capitale.

Tous les professionnels, cavaliers, amateurs de sport équestre, propriétaires de vans, camions, engins agricoles etc. sont invités à prendre l'autoroute direction Paris dans le cadre d'une opération escargot inédite, et à se passer le témoin de département à département, ce jusqu'aux portes de Paris.

Sur les autoroutes A62 et A10 de TOULOUSE à PARIS, 7 étapes relais sont d'ores et déjà prévues :

- TOULOUSE/BORDEAUX,
- BORDEAUX/SAINTES,
- SAINTES/NIORT,
- NIORT /POITIERS,
- POITIER/TOURS,
- TOURS/ORLEANS,
- ORLEANS/PARIS.

Les personnes souhaitant se rallier aux convois doivent se rapprocher des hordes de leur département ou région.

Pour la Charente-Maritime, l'adresse e-mail à retenir est : cde17@orange.fr

Pour la presse, en Charente-Maritime, le contact est : Dorothée - 06 72 33 84 00

Contacts Presse en Charente-Maritime :

- ✚ **Dorothée CHATEAU - 06 72 33 84 00**
- ✚ **SBS.Com, Sylvie BAUDARD - 05 46 36 78 54 - contact@sbscom.fr**



13% de hausse de TVA 2.000 centres équestres menacés

Au 1^{er} janvier 2014 - sur décision d'une poignée de technocrates et dans le cadre de l'harmonisation fiscale des pays membres de la zone Euro - la pratique de l'équitation sera classée dans la catégorie « Loisir ». A ce titre, professionnels et amateurs devront accuser une augmentation 13 points supplémentaires de TVA.

Mort d'un modèle économique autonome

13% d'augmentation n'a rien d'anodin. 6.000 emplois pérennes d'un modèle économique populaire et non délocalisable risquent d'être supprimés. 700.000 licenciés et plus de 900.000 chevaux en France sont directement concernés !

Déjà augmenté au 1^{er} janvier 2013 à 7% (contre 5.5% précédemment), le taux TVA applicable à la pratique des sports équestres passera de 7 à 20% au 1^{er} janvier 2014. Selon les professionnels du secteur, cette nouvelle hausse de la TVA menacerait de fermeture 2.000 des 7.000 centres équestres français, soit 6.000 emplois.

En effet, augmenter la T.V.A signifie : augmenter le prix des cours, des pensions... pour continuer à nourrir les chevaux et à payer les salariés... Bon nombre de cavaliers ne pouvant économiquement pas suivre arrêteront la pratique de l'équitation. Avec une chute de clientèle estimée dans le meilleur des cas à 30 ou 40%, les responsables de structures équestres seront dans l'obligation de licencier !

Les efforts s'envolent en fumée

Les efforts faits pour démocratiser l'équitation s'envolent en fumée. Pourtant en 10 ans, avec 58% de pratiquants supplémentaires, les sports équestres ont créé 5.000 emplois pérennes.

Requalifiée de « Loisir » par Bruxelles, l'Equitation fait bel et bien partie des 250 disciplines sportives reconnues dans le monde. L'Equitation est inscrite au programme olympique depuis les Jeux Olympiques de 1900 à Paris avec les épreuves de sauts (obstacles). Depuis 1912, ce sport a toujours été présent lors des Jeux Olympiques.

3^e pays le plus médaillé après l'ALLEMAGNE et la SUEDE, la FRANCE (31 médailles dont 12 médailles d'Or) s'est illustrée avec des cavaliers de renommée internationale parmi lesquels : Pierre Jonquères d'Oriola, Hubert Parrot, Jean-Marcel Rozier, Marc Roguet, Michel Roche, Hubert Bourdie, Frédéric Cottier, Michel Robert, Pierre Durand (vainqueur des J.O. de SEOUL en 1988 dont le si célèbres Jappeloup de la Luze était la tête d'affiche d'un film en 2013).

Sans oublier les cavaliers qui font notre fierté sur les Grands Prix Internationaux : Hervé Godignont, Eric Navet, Arnaud Boiteau, Cédric Lyard, Didier Courrèges, Jean Teulère, Nicolas Touzaint, Simon Delestre, Kevin Staut, etc.

Pour mémoire :

- 1^{ère} Fédération sportive féminine, la FFE est la 3^e Fédération Française après celles du Football et du Tennis.
- La France est le 3^e Pays le plus médaillé au monde après l'ALLEMAGNE et la SUEDE (31 médailles aux Jeux Olympiques dont 12 médailles d'Or).
- 1,4 million de Français rêvent de pratiquer l'équitation.
- En France, 7.000 centres équestres emploient 20.000 personnes.

Contacts Presse en Charente-Maritime :

✚ Dorothee CHATEAU - 06 72 33 84 00

✚ SBS.Com, Sylvie BAUDARD - 05 46 36 78 54 - contact@sbscom.fr